

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Conférence de presse – mercredi 24 janvier 2018

NON AUX COUPES DANS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

La FGC et ses membres se mobilisent pour défendre l'engagement international de la Ville de Genève

Catherine Schümperli, secrétaire générale de la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Dans les pays du sud, les besoins sont immenses. Que ce soit pour diminuer la mortalité des mères, pour assurer le droit à l'éducation, pour soutenir des coopératives agricoles, pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement, les populations les plus pauvres ont besoin de notre soutien actif. C'est pour cela que la Fédération genevoise de coopération (FGC) et ses associations membre développent, depuis plus de 50 ans, des projets pour et avec les personnes défavorisées de ces pays. C'est pour cela que des engagements internationaux et nationaux en faveur de l'aide au développement ont été pris. Aujourd'hui, la FGC et ses membres appellent les citoyennes et citoyens de la Ville de Genève à refuser la coupe de 340 000 francs dans les engagements prévus par l'exécutif municipal pour la coopération, lors du vote populaire municipal du 4 mars 2018.

Depuis 1970, les pays industrialisés se sont engagés à accroître l'aide au développement à hauteur de 0,7% de leur produit intérieur brut (PIB). Ce qui est un minimum au regard des besoins et des inégalités dans le monde. En Suisse, la Constitution fédérale (dans son article 54), comme celle du canton de Genève (article 146), considèrent l'engagement des collectivités publiques pour la coopération au développement comme une contribution importante à la dignité humaine et à la stabilité du monde. La FGC et ses membres se sont toujours mobilisés pour que ces engagements soient respectés. Actuellement, 17 communes genevoises affectent plus de 0,7% de leur budget de fonctionnement à l'aide au développement. La Ville de Genève, pour sa part, n'y est pas encore : en 2016, elle a consacré 0,61% à la solidarité internationale. Amputer encore ce budget éloignerait davantage la municipalité de son objectif.

La coopération ne doit aucunement devenir la variable d'ajustement de nos débats budgétaires, car l'impact au sud est immense. Chaque coupe met directement en péril des activités prometteuses et positives en cours. Par exemple :

- Pour **Terre des Hommes Suisse**, 340'000 francs permettent de soutenir 9 associations au Burkina Faso actives dans la promotion du droit à l'éducation, du droit à l'alimentation et dans la lutte contre les pires formes de travail. Cela revient à fournir une aide directe à 70'000 personnes et offrir un avenir meilleur à 35'000 enfants.
- Pour **Helvetas**, 340'000 francs permettent à près de 6'000 personnes d'accéder à l'eau potable.
- Pour **AccEd**, 340 000 francs, c'est près de l'ensemble du financement accordé par la FGC en 2016 pour ses projets au Sénégal, au Burkina Faso et au Togo. Avec cette somme et en collaboration avec ses partenaires locaux, l'association lutte contre le travail des enfants et les nuisances environnementales sur les sites d'orpillage au Sénégal. Au Burkina, AccEd soutient la scolarisation des enfants dans la province du Boulkiemdé. Au Togo, elle cherche à sortir des jeunes filles du travail dans le secteur informel pour les inscrire et les maintenir à l'école.

- Pour la **Centrale sanitaire de Suisse romande (CSSR)**, 340 000 francs, c'est plus que l'ensemble du soutien accordé par la FGC en 2016 pour l'ensemble des projets en Amérique latine, en Uruguay, au Guatemala, en Equateur et au Nicaragua. Dans ce pays, le projet a pour but de contribuer à réduire la mortalité maternelle et les grossesses précoces. Au Guatemala, la CSSR contribue à la formation du personnel soignant, des sages-femmes notamment.
- Pour **FH Suisse** (Espoir pour ceux qui ont faim), 340 000 francs, c'est plus que le total du soutien accordé par la FGC en 2016 pour l'ensemble des activités en RDC, en Ouganda et au Rwanda. Dans plusieurs secteurs de la région des Grands-Lacs, le projet contribue à améliorer la sécurité alimentaire des paysans en renforçant les coopératives agricoles.

La FGC et ses membres ont pris connaissance des arguments de la majorité du Conseil municipal : en contrepartie de la baisse, la majorité a voté une subvention équivalente à la Croix-Rouge genevoise pour un programme d'aide au retour de requérants d'asile. Il est vrai que selon les règles de l'OCDE, l'aide au retour peut être comptabilisée dans l'aide au développement, mais ce n'est nullement une obligation. Et pratiquer ainsi, c'est opposer l'aide au retour et la coopération. En tous cas tant que la collectivité concernée n'a pas atteint le 0,7%, les deux budgets devraient s'additionner, non pas être joués l'un contre l'autre. Il en va d'ailleurs de même pour l'aide humanitaire, qui est aussi fréquemment et faussement mise en concurrence avec la coopération.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que si l'aide publique au développement (APD) fournie par la Suisse vise à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être dans les pays en développement, son impact sur l'économie suisse n'est pas négligeable. Ainsi, au niveau suisse, chaque franc d'aide a généré en moyenne, des retombées économiques sur le PIB helvétique d'environ 1,20 francs (1,19) *.

Cette année plus que jamais, les affrontements politiques municipaux ne doivent pas se dérouler sur le dos des plus pauvres. Surtout dans notre ville qui, à juste titre, est fière de son rôle international. Un tel rôle a son prix : celui d'un engagement efficace sur la durée aux côtés des plus démunis dans le monde.

* DDC – SECO, *Retombée économiques de l'aide publique au développement en Suisse, Etude 2014*, décembre 2015.

Personnes de contact :

Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale, 079.306.66.16

Catherine Dubouloz, chargée de communication, 079.318.42.18

FGC, 24 janvier 2018 – www.fgc.ch